[redacted]

Roissy, le 3 novembre 2015

Air France-KLM et la Métropole Nice-Côte d'Azur s'engagent à renforcer ensemble le rayonnement du territoire azuréen

- **3,5 millions de clients par an vers Nice et la Côte d'Azur**

Le 3 novembre 2015, Rudy Salles, Député des Alpes-Maritimes, Adjoint au Maire de Nice en charge du Tourisme et des Relations Internationales, représentant Christian Estrosi, Député-Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur et Patrick Alexandre, directeur général Commercial Ventes et Alliances d'Air France-KLM ont signé une convention de partenariat visant à promouvoir le territoire azuréen.

Cette convention prévoit une collaboration renforcée autour de thématiques liées au développement de l'économie et du tourisme international dans la région, le soutien aux actions engagées par la Métropole en matière d'innovation, de « mobilité intelligente » et de développement durable, ainsi qu'à la promotion de la destination à l'international, à travers le réseau mondial d'Air France-KLM.

L'accord prévoit notamment des actions ciblées dans quatre marchés prioritaires, la Russie, les Etats-Unis, le Brésil et la Chine : des opérations de communications conjointes pour promouvoir la destination Nice et sa région comme territoire de tourisme et d'opportunités d'affaires ; des rencontres communes avec les agences de voyage de ces marchés pour accroître le nombre de touristes, notamment pendant la basse-saison ; des missions conjointes auprès d'entreprises implantées dans ces quatre pays et auprès de compagnies aériennes partenaires, avec l'appui des équipes locales d'Air France-KLM, pour favoriser les échanges avec la Métropole.

À cette occasion, **Patrick Alexandre** a déclaré : *« Je suis très heureux et fier de signer cet accord entre la Métropole Nice Côte d'Azur et le groupe Air France-KLM. Ce partenariat est un signe fort, par lequel Air France-KLM réaffirme son engagement auprès des régions françaises. Il s'agit d'une nouvelle étape, ambitieuse, de la coopération entre nos équipes, au service du développement économique et touristique de Nice et sa région.».*

Christian Estrosi a ajouté : *« La diversification économique que nous avons engagée, basée sur l'innovation, fait aujourd'hui de Nice Côte d'Azur la 4ème smart city au monde. Ce partenariat avec Air France-KLM va nous permettre, à la fois d'amplifier nos expérimentations en termes de mobilité intelligente, mais aussi de poursuivre la promotion de Nice comme destination internationale de premier plan. »*

Cette initiative s'inscrit dans le plan d'actions du groupe Air France-KLM pour développer la promotion de la France à l'étranger dans les territoires qu'il dessert.

Service de presse d'Air France-KLM : +33 (0) 1 41 56 56 00 – www.airfranceklm.com
Service de presse Nice Côte d'Azur : Erwann Le Hô : 06 72 75 27 22 – erwann.le-ho@nicecotedazur.org
Elodie Ching : 04 97 13 51 08 – elodie.ching@nicecotedazur.org

[redacted]

AIRFRANCE KLM

Air France-KLM, premier groupe aérien dans la région

Air France-KLM et ses partenaires Delta Airlines et Alitalia transportent chaque année 3,5 millions de clients par an, dont 1,2 million de passagers étrangers, vers Nice et la Côte d'Azur. Acteur engagé de la promotion de la France, en particulier de Nice, deuxième aéroport de France après Paris, et de la Côte d'Azur à travers le monde, Air France-KLM réaffirme son ancrage de 70 ans dans la région, et ce de manière durable.

Cet hiver 2015-2016, Air France-KLM réalise avec ses partenaires plus de 188 vols par semaine au départ de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur et propose :

- 4 destinations opérées par Air France : Lille, Lyon, Nantes et Paris, à partir de 49 € TTC l'aller-simple;

- 48 vols directs hebdomadaires vers 5 destinations exploitées par HOP*!* Air France : Bordeaux, Strasbourg, Metz, Rennes et Toulouse. L'offre tarifaire unique, simple et attractive proposée sur ce réseau domestique en France, inclus le bagage en cabine (jusqu'à 12 kilos), une collation à bord et le choix du siège.

- 56 vols directs hebdomadaires vers 4 destinations en Corse exploitées par Air Corsica : Ajaccio, Bastia, Calvi, Figari.

- 3 destinations internationales et européennes, telles qu'Amsterdam (opérée par KLM et Transavia), Rotterdam, Eindhoven (opérées par Transavia), Rome (opérée par Alitalia) et un vol direct à destination de New-York avec 4 fréquences hebdomadaires opérées dorénavant toute l'année par Delta Air Lines.

La Métropole Nice Côte d'Azur

Avec 5 millions de visiteurs par an, le tourisme représente 30% de la richesse du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur. Premier moteur de l'économie métropolitaine, l'économie touristique génère environ 2 milliards d'euros de retombées économiques. 2ème aéroport de France avec 11,6 millions de passagers pour 2014, 2ème destination nationale pour le tourisme d'affaires avec plus de 500 000 congressistes par an, Nice Côte d'Azur a engagé sa mutation industrielle pour favoriser la diversification économique en faisant le pari de l'innovation, des nouvelles technologies, de la santé connectée et des éco-industries.

Service de presse d'Air France-KLM : +33 (0) 1 41 56 56 00 – www.airfranceklm.com
Service de presse Nice Côte d'Azur : Erwann Le Hô : 06 72 75 27 22 – erwann.le-ho@nicecotedazur.org
Elodie Ching : 04 97 13 51 08 – elodie.ching@nicecotedazur.org